



Famille de fou, mon père est une xxxxxx

Par isabel marie, le 16/03/2016 à 22:42

[s][fluo]Bonjour,[/fluo][/s]rrnJe viens vous exposer une sale aventure qu'il m'est arrivée avec ma famille, j'en suis à cette heure malade, fébrile et insomniaque.rnrnTout à commencer en 2007 : j'ai acheté un appartement F3 dans un immeuble en construction où il y avait d'autres appartement à vendre, car mon père qui est une xxxxxx, se plaignait sans cesse de mon fils qu'il ne voyait qu'une fois par an.rnrnAvec mes enfants nous avons choisi un beau carrelage, etc. pour s'y projeter, même si dans l'après coup j'ai regretté l'achat compulsif de cet appart. Qui m'a lourdement endetté. rnrnLors de la livraison en 2008, j'avais fait une procuration à mon père pour qu'il signe le contrat d'achat vente à ma place. rnrnAu même moment ma sœur et mon frère sont partis les rejoindre pour les aider à déménager car mon père venait d'être agressé par un voisin (drôle de coïncidence quand même).rnrnJ'ai alors reçu un appel de mon frère me demandant si mes parents pouvaient venir vivre dans mon nouvel appart provisoirement. Et puis de fil en aiguille, mon père m'a demandé si j'acceptais de changer d'appartement pour un F4, qui était à vendre dans l'immeuble et dont le coût supplémentaire était de 46 000 euros car il avait l'intention de m'acheter mon appartement (vous comprenez ?) soit 132 500 euros (ce que moi j'ai dû payer). J'acceptais de lui prêter (d'une certaine façon) et le contrat moral était qu'il me remboursait au bout de 2 ans.rnrnMais dès le départ ils ont fait n'importe quoi : ma mère a mis la maison dans laquelle il ne pouvait plus vivre à cause de la guerre des voisins à 1 million d'euro alors qu'elle n'en valait que 500 000. Mon père quand on l'appelait, de potentiel acheteur pour la maison on aurait dit qu'on lui arrachait les dents de la bouche. Très mauvais commercial.rnrnBref 4 années ont passées et moi pas remboursé, un investissement non lucratif.rnrnEt puis en 2013 mes parents débarquent à Paris, mon père est malade.rnrnLa maison n'est toujours pas vendue. Je me retrouve à devoir aller pendant les vacances de Noël à tout mettre à mon non et là les factures commencent à tomber !rnrnNon seulement ils ne m'ont pas racheté l'appart, mais en plus je me retrouvais avec un autre appart beaucoup plus grand et donc plus d'impôt foncier, assurance et partie commune.rnrnL'appartement n'avait été habité que 4 ans mais il était bien amoché. J'ai dû

payer 1.000 euros pour la salle de bain privative et le parquet si magnifique dans le salon a une grande balafre dû au déménagement.rnrnAujourd'hui mars 2016 et grâce à une agence immobilière la maison a été vendue pour 300 000 euros.rnHier j'ai été voir mon père à la maison de retraite et il m'annonce comme une juste évidence, qu'il va donner 46.000 à ma sœur et la même chose à mon frère pour être équitable. Je suis estomaquée. Je lui dis «mais maintenant que tu as l'argent achète mon appart».rn«Non» répond-il dans son droit, on ne veut plus.rnJe lui rappelle que l'argent qu'il a mis dans l'appart c'était pour l'acheter et que je ne lui avais rien demandé. Qui plus est il y a habité 4 ans. Il me répond entre les dents, mauvais qu'il avait bien payé. payé, bein oui les impôts locaux et le reste. Manquait plus que ça que ce soit moi !!!rnBref je me retrouve avec un appart que je n'ai jamais voulu, qui coûte plus cher en impôt locaux, assurance et charges communes que celui que j'avais acheté. Un appartement qui a déjà perdu 15 % de sa valeur car là où je l'ai acheté, plus l'appart est âgé moins il a de la valeur et mes frères et sœurs qui avaient eu cette charmante idée vont recevoir net 46.000 euros, du liquide, pas de la brique qui se dévalorise au fil des ans et qui coûte cher à entretenir.rnCe deal ne m'aura apporté que des soucis. Déjà en 2012 alors que j'étais très proche de ma sœur, elle s'est mise à avoir des crises de jalousie. Elle était immonde et depuis cette date-là, il n'y a plus d'amitié. Mon frère qui ne disait rien et même m'avait dit une fois que ce n'était pas grave si je gardais l'argent puisque je ne pouvais plus travailler ; «accident du travail» (ce qui n'était pas mon désir, je voulais juste qu'ils respectent leur parole et me rembourse) est devenu très avare.rnrnAlors voilà je me permets de poster cette sale histoire pour avoir des avis, des conseils.rnEffectivement c'est normal que mes frères et sœur soit dédommagés, mais pas dans ces conditions : l'appartement à perdu 15 %, je paye plus de frais.... Et puis zut je me suis fait bien avoir. C'est un fait.rnMerci pour vos réponses qui me permettrons j'en suis sûre d'y voir plus clair et de calmer la rage que je ne peux plus retenir.rnrnIsabel

Par **jodelariege**, le **16/03/2016** à **22:53**

bonsoir il me semble que vous avez déjà raconté votre histoire sur un autre site juridique (je le citerais si un modérateur m'y autorise) et que vous avez eu pas mal de réponses et un modérateur a fini par clore la discussion....